Certificat Universitaire "Droits debout" : Les droits fondamentaux des personnes privées de liberté

FORMATION INITIALE

Certificat Universitaire sur les droits fondamentaux des personnes privées de liberté soit 49 heures de formation sanctionnées par une certification.

Chaque journée est bâtie sur un modèle concret et technique : à partir de témoignages, des questions sont posées et des professionnels de terrain viennent y répondre.

Pour permettre au plus grand nombre d'assister à la formation malgré le contexte sanitaire actuel, tout le cycle de formation se fera par visioconférence, sous forme de webinaires.

FORMATION ANNULÉE POUR 2021

6	6	49
thèmes	journées	heures de formation

DÉCOUVREZ LE

CERTIFICAT UNIVERSITAIRE « DROITS DEBOUT »

PRÉSENTATION

Le Certificat Universitaire « Droits Debout » est une formation qui apporte les connaissances essentielles et les outils nécessaires pour le droit des personnes privées de libertés. Les praticiens formés pourront ainsi :

- accompagner les personnes incarcérées dans leurs démarches et dans la reconnaissance de leurs droits
- avoir un autre regard sur les personnes détenues
- disposer d'une formation validée au titre de la formation continue des avocats

Marraine & Parrain

Parrain 2019

M. Robert BADINTER, Garde des sceaux (1981-1986)

Marraine 2020

Mme Isabelle ROME, Haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes du Ministère de la Justice, Inspectrice générale de la Justice, Magistrate et Auteure nous fait l'honneur d'être la marraine de notre promotion 2020

Ambassadeurs 2020

M. Eric JAYAT, Créateur d'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire
M. Karim MOKHTARI, Directeur de l'association «100Murs»

- Conférence inaugurale 2020 par Mme Isabelle ROME
- Intervention de M. Karim MOHKTARI
- Intervention de M Eric JAYAT

Nouveauté

Vendredi 12 février 2021, **journée consacrée aux fondamentaux du droit de la privation de liberté**. Lors de cette journée (optionnelle) seront abordées, les règles techniques à maitriser pour la suite du cycle, et qui sont souvent peu connues ou méconnues, telles que le droit des étrangers, ou encore le droit du placement en établissement médical sans le consentement, ou bien le droit pénitentiaire.

Partenaires

- LexisNexis (Revue Droit Pénal)
- Barreau de Lyon
- Prison Insider
- École Nationale de la Magistrature (ENM)
- Mémorial de la Prison de Montluc

ADMISSION

Publics

Ce certificat universitaire est ouvert à toutes les personnes souhaitant acquérir les connaissances essentielles et les outils nécessaires à l'accompagnement des personnes incarcérées.

Tarifs

Professionnel

6 journées : 1030 €
1 journée : 206 €

Étudiant extérieur

6 journées : 206 €
1 journée : 41 €

Étudiant UCLy

6 journées : 103 €

PROGRAMME ET INSCRIPTIONS

Dates 2021 des prochaines journées de formations

FORMATION ANNULÉE POUR 2021

Lieu

En ligne / C125 campus Saint-Paul

SPÉCIFICITÉS

Ce certificat universitaire se déroule en 6 journées + 1 journée d'étude juridique soit 49 heures de formation, de janvier à juin à raison d'une journée par mois, sanctionnées pas une certification.

Chaque journée est bâtie sur un modèle concret et technique : à partir de témoignages, des questions sont posées et des professionnels de terrain viennent y répondre.

Un conseil de perfectionnement encadre ce certificat :

- Jean-François BARRE, Avocat au barreau de Lyon, Président de la Commission pénale
- Bernard BOLZE, Cofondateur et Directeur de *Prison Insider*
- Alexandre DELAVAY, Avocat au barreau de Paris
- Nathalie DESCOT, Vice-procureur de la République au TIG de Bourgoin-Jallieu
- Marc OLLIVIER, Vice-recteur de l'UCLy en charge de la formation, de la vie académique et de la vie étudiante
- Franck VIOLET, Professeur, Directeur du Laboratoire de Recherche sur la Personne de l'UCLy
- Marion WAGNER, Directrice du Master Droit privé parcours droits de l'enfant et des personnes vulnérables

Cette formation peut être suivie à la journée ou sur l'ensemble des 6 journées.

La validation du certificat exige une présence à 4 journées minimum.

RENSEIGNEMENTS

Renseignements pratiques :

Secrétariat : isf@univ-catholyon.fr

Donner aux praticiens les connaissances essentielles et les outils nécessaires à l'accompagnement des personnes incarcérées

Proposer à tous un autre regard sur les personnes détenues.

Formation validée au titre de la formation continue des avocats.

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul
10, place des Archives - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Carnot
23, place Carnot - 69002 LYON
Métro Perrache (ligne A)
Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe
25 rue de la Cité - 74000 ANNECY